



*Meeting Richard Anis
7 Juin 2025*

*Nouvelle piscine de
Louvain-la-Neuve*

<https://www.boust.be>

*10 Couloirs
Chronométrage
électronique*



Avant programme des compétitions

à soumettre au Secrétaire du District au moins deux mois avant la fête.

District du Bruxelles-Capitale et Brabant Wallon

Rédigé le : 15 février 2025

Club organisateur : BOUST	affilié à la FFBN
Jour, date, heure : Samedi 7 juin à 7h30	fête par invitation
Fête : Meeting Richard Anis	
Lieu : Piscine du Blocry, Rte de Blocry 2, à 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve	

Fête organisée sous les règlements de la Fédération Francophone Belge de Natation et de la World Aquatics.
Le programme sera établi en fonction des temps d'inscriptions.

Inscriptions à envoyer chez Sebastien Saba	jusqu'au 28 mai à 23h59
Téléphone : 0491085836	mail : communication@boust.be

N° de l'épreuve	Heure	Désignation de l'épreuve Distance, style, catégorie	Prix affectés à l'épreuve
	07h30	Ouverture des portes - Echauffements	
	07h45	formation du jury (45 minutes minimum)	
	08h30	Courses	
1	08h30	50 Dos Canetons Mixte 8/9/10 ans	6x3
2		50 Dos Dames 11+	1x3
3		50 Dos Messieurs 11+	1x3
4		100 Brasse Dames 11/12-13/14-15/16 -17+	4x3
5		100 Brasse Messieurs 11/12-13/14-15/16 -17+	4x3
6		200 NI Dames 13/14-15/16 -17+	2x3
7		400 NI Dames 11/12 ans (2 nageurs par couloir en cas d'inscriptions élevées)	1x3
8		200 NI Messieurs 13/14-15/16 -17+	2x3
9		400 NI Messieurs 11/12 ans (2 nageurs par couloir en cas d'inscriptions élevées)	1x3
		Pause 20mn	
10		50 Papillon Canetons Mixte 8/9/10 ans	6x3
11		50 Papillon Dames 11+	1x3
12		50 Papillon Messieurs 11+	1x3
13		100 NI Canetons Mixtes 8/9/10 ans	6x3
14		100 NI Dames 11/12-13/14-15/16-17+	4x3
15		100 NI Messieurs 11/12-13/14-15/16-17+	4x3
16		Relais 4*50m 4nages Mixtes Open	Néant

4 courses maximums par ½ journée et par nageur. Chronométrage électronique

Piscine de 50 mètres, 10 couloirs

Juge - Arbitre: Stéphane, Frantzen (CNSW)

Starter : Thierry, Vandenede (BOUST)

Le Secrétaire : Sebastien SABA (BOUST)

La Présidente : Morgane, Feijs (BOUST)

Pour le club,

Approuvé par le District de

, le

Le président ou le Secrétaire,

Avant programme des compétitions

à soumettre au Secrétaire du District au moins deux mois avant la fête.

District du Bruxelles-Capitale et Brabant Wallon

Rédigé le : 15 février 2025

Club organisateur :	BOUST	affilié à la FFBN
Jour, date, heure :	Samedi 7 juin à 13h30	fête par invitation
Fête :	Meeting Richard Anis	
Lieu :	Piscine du Blocry, Rte de Blocry 2, à 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve	

Fête organisée sous les règlements de la Fédération Francophone Belge de Natation et de la World Aquatics.
 Le programme sera établi en fonction des temps d'inscriptions.

Inscriptions à envoyer chez Sebastien Saba	jusqu'au 28 mai à 23h59
Téléphone : 0491085836	mail : communication@boust.be

N° de l'épreuve	Heure	Désignation de l'épreuve Distance, style, catégorie	Prix affectés à l'épreuve
	13h30	Ouverture des portes - Echauffements	
	13h45	formation du jury (45 minutes minimum)	
	14h30	Courses	
17	14h30	50 NI Canetons mixtes 8/9/10 ans	6x3
18		50 NI Dames 11+	1x3
19		50 NI Messieurs 11+	1x3
20		100 Pap Dames 11/12-13/14-15/16-17+	4x3
21		100 Pap Messieurs 11/12-13/14-15/16-17+	4x3
22		200m 4nages Dames 11/12-13/14-15/16-17+	4x3
23		200m 4nages Messieurs 11/12-13/14-15/16/17+	4x3
		Pause 20mn	
24	14h30	50 Brasse Canetons Mixtes 8/9/10 ans	6x3
25		50 Brasse Dames 11+	1x3
26		50 Brasse Messieurs 11+	1x3
27		100 Dos Dames 11/12-13/14/15/16-17+	4x3
28		100 Dos Messieurs 11/12-13/14-15/16-17+	4x3
29		Relais 4*50 NI mixtes Open	Néant

4 courses maximums par ½ journée et par nageur. Chronométrage électronique

Piscine de 50 mètres, 10 couloirs

Juge - Arbitre: Stéphane, Frantzen (CNSW)

Starter : Thierry, Vandenede (BOUST)

Pour le club,

Le Secrétaire : Sebastien SABA (BOUST)

La Présidente : Morgane Feijs (BOUST)

Règlement du Meeting Richard Anis 2025

1. **Le Meeting Richard Anis 2025** est organisé conformément aux règlements de la World Aquatics et de la FFBN. Il est accessible aux nageurs régulièrement affiliés à une fédération reconnue par la World Aquatics.

2. Piscine

Piscine du Blocry située à Rte de Blocry 2, à 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve
La piscine est dotée de 10 couloirs de 50 mètres avec chronométrage électronique

3. Catégories

Pour les courses individuelles, le classement par catégorie est défini comme suit :

- **Canetons** : filles et garçons nés en 2017-2016-2015 (8-9-10 ans)
- **11-12 ans** : filles et garçons nés en 2014-2013
- **13-14 ans** : filles et garçons nés en 2012-2011
- **15-16 ans** : filles et garçons nés en 2010-2009
- **17ans & +** : filles et garçons nés en 2008 et avant

Comme le prévoit le règlement sportif de la FFBN, les épreuves adressées (Courses 1/10/17/24) aux **canetons** (8 - 9 - 10 ans) seront mixtes. Un classement séparé par sexe et par année d'âge sera établi.

Récompense : Médailles aux 3 premiers par catégorie.

Les épreuves 2/3/11/12/18/19/25/29 sont open et auront un classement général unique.

Les épreuves de 200m libre (courses 6 et 8) sont accessibles aux nageurs à partir de 13ans ;

Les épreuves de 400m libre (courses 7 et 9) sont réservés aux nageurs de 11-12 ans uniquement, et, cas de nombres d'inscriptions élevées, seront nagé 2 par couloir.

4. Officiels, délégués et entraîneurs

Pour la bonne organisation de la compétition, chaque club participant est prié de présenter le nombre d'officiels requis en fonction du nombre de nageurs inscrits par session (1/2 journée), tel que prévu par les règlements de la FFBN. **Les officiels, délégués et entraîneurs doivent être inscrits via Team Manager et par session.**

Les noms des officiels seront communiqués en même temps que les inscriptions.

Pour chaque officiel mentionner son niveau de compétence ainsi que sa disponibilité.

Le club participant est tenu de désigner un délégué licencié en son sein, celui-ci doit obligatoirement se présenter au juge arbitre et signer la feuille de présence mise à disposition.

Nbre nageurs	Officiels	Entraîneurs	Délégué
De 1 à 9	1	1	1
De 10 à 19	2	2	1
De 20 à 29	3	3	1
De 30 à 39	4	4	1
De 40 à 49	5	5	1
De 50 à 59	6	6	1

5. Durée de la fête

Afin de respecter les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne la durée de la fête, nous vous demandons de **nous**

informer de votre participation à notre compétition pour le 30 avril ainsi que le nombre approximatif de nageurs présents.

Passé ce délai, nous ne pourrions pas vous assurer une place.

S'il y a trop d'inscriptions (dépassement de la durée maximale autorisée de 04h00) les derniers clubs inscrits seront refusés et seront avertis par mail

Chaque nageur peut participer à un **maximum de 4 épreuves** par demi-journée. Soit **8 épreuves** sur la compétition.

6. Inscriptions

L'utilisation des fichiers LENEX (LXF) est obligatoire avec pdf reprenant la date et le lieu de la performance.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 28 mai 2025 à 23h59 chez : communication@boust.be

Le secrétaire accusera réception des inscriptions. En cas de non-réception de cet accusé, veuillez prendre contact avec lui avant le début de la compétition.

Les organisateurs se réservent également **le droit de supprimer** les derniers inscrits en cas de dépassement du temps.

7. Droits d'inscription

Les droits d'inscriptions des courses individuelles sont de **6,00€ par départ**.

Les droits d'inscriptions des courses relais sont de **10,00€ par départ**.

Pas de droits d'inscriptions pour les courses réservées **aux canetons (8-9-10 ans)**

Le forfait d'un nageur inscrit n'exempte pas du droit d'inscription.

Aucun remboursement n'est effectué en cas d'absences ou forfaits.

Les droits d'inscriptions sont à verser au nom du BOUST avec comme communication : « **Nom du club** » **Meeting Richard Anis 2025** sur le compte **BE32 3404 3495 4102**

Tous les frais bancaires sont à charge du donneur d'ordre. Les chèques ne seront pas acceptés.

Le paiement doit nous parvenir 5 jours ouvrables avant le début de la compétition, soit le 02 juin 2025 au plus tard.

Le BOUST se réserve le droit d'interdire les départs des nageurs des clubs n'ayant pas payé leurs droits d'inscriptions.

8. Programme et résultats

Les programmes à destination du public seront en vente à l'entrée ou disponible via un QR code.

Les résultats seront affichés dans le hall d'entrée

9. Horaires (indicatif)

Les heures de début des épreuves peuvent être changées suivant besoin par l'organisateur et la durée des pauses peut être adaptée en fonction des besoins.

Un timing à titre indicatif sera publié dès que possible.

10. Catering

L'organisateur du Richard Anis 2025 vous propose un cornet de pâte (sauce au choix entre bolo et 4 fromages) en pré-réserve à 9€ avec un soft compris.

Merci d'effectuer la réservation pour votre club par e-mail à communication@boust.be ainsi que d'effectuer le paiement de la somme totale au compte BE29 3401 5085 7064 (en spécifiant le nom du club + pâtes en communication) avant le lundi 2 juin.

Différentes boissons, bières et café seront disponibles sur place, ainsi qu'une sélection de pâtisserie et pizza.

11. Droit d'entrée/Accès public

Le droit d'entrée s'élève à **10,00€ pour la journée** (paiement en liquide).

Le BOUST et la Piscine du Blocry déclinent toute responsabilité en cas de vol, dégradations, perte d'objets ou accident.



Tout cas non prévu au présent règlement sera réglé par le BOUST, seul compétent pour prendre une décision en dehors des règles édictées par le règlement sportif de la FFBN et par les règles sportives de la FRBN et de la World Aquatics.

La Présidente,
Morgane FEIJS